

Bilan Actif

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Edition du

Devise d'édition EURO

Age IN

	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	45		45	45
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	4 881		4 881	24
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)				
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	4 927		4 927	70
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	4 927		4 927	70
(1) Dont droit au bail		(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	45
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

Age IN

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du
Devise d'édition EURO

	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau sur gestion propre	(1 696)	(1 286)
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	5 577	(410)
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	3 881	(1 696)
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DEDIES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	770	1 490
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	276	276
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL IV DETTES	1 046	1 766
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	4 927	70
(1) A plus d'un an	A moins d'un an	1 046
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de Résultat en liste

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du
Devise d'édition EURO

Age IN

	30/09/2019	30/09/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) : - Ventes de marchandises - Production vendue [biens et services]		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Dont à l'exportation : - Production stockée - Production immobilisée - Produits nets partiels sur opérations à long terme - Subventions d'exploitation - Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges - Cotisations - Autres produits	5 987	
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	5 987	
CHARGES D'EXPLOITATION (2) : - Achat de marchandises Variation de stocks - Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stocks - Autres achats et charges externes - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires et traitements - Charges sociales - Dotations aux amortissements et aux provisions - Sur immobilisations : dotations aux amortissements - Sur immobilisations : dotations aux provisions - Sur actif circulant : dotations aux provisions - Pour risques et charges : dotations aux provisions - Subventions accordées par l'association - Autres charges	410	410
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	410	410
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	5 577	(410)
PRODUITS FINANCIERS : - De participation (3) - D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) - Autres intérêts et produits assimilés (3) - Reprises sur provisions et transferts de charges - Différences positives de change - Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES FINANCIERES : - Dotations aux amortissements et aux provisions - Intérêts et charges assimilées (4) - Différences négatives de change - Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		

Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du
Devise d'édition EURO

Age IN

	30/09/2019	30/09/2018
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	5 577	(410)
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion		
- Sur opérations en capital		
- Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion		
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	5 987	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	410	410
EXCEDENT OU DEFICIT	5 577	(410)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat	562	950
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL	562	950
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services	562	950
- Personnel bénévole		
TOTAL	562	950

Fonds de dotation Age'IN

Les Petites Chaussées

14112 Biéville Beuville

Siret : 808835482 00015

ANNEXE

AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Le fonds de dotation Age'IN a été créé le 26 novembre 2013. Les comptes annuels ont été établis conformément au plan comptable général.

Au cours de l'année 2018-2019, Age'IN a poursuivi ses recherches de dons ou subventions pour développer le projet « Télémessure ».

II – RECETTES

Les recherches de dons ou subventions préalablement engagées n'ont pas abouties sur l'exercice.

III – FONDS DEDIES

Tableau de suivi des fonds dédiés :

Nature projet	Montant initial	Fonds à engager 01/10/2018	Utilisation Au cours de l'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0

IV – BENEVOLAT

La principale mission des bénévoles, outre la gestion administrative du fonds, a été de rechercher des fonds sur le projet « Télémessures ».

L'année 2018/2019 enregistre 7 heures de bénévolat.



Jean Pascal THOREL
François DINEUR
Natacha MESNILDREY
Mickaël ENGUERRAND
Reynald GEMY
Céline MADRALA
Morgane MARC
Lucie PERRIER

Associés

FONDS DE DOTATION AGE'IN
Les Petites Chaussées
14 112 BIEVILLE BEUVILLE

Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 septembre 2019

UNE SOCIÉTÉ DU



PTBG & Associés, Experts-comptables et Commissaires aux comptes
Campus Effiscience Caen, 1 rue du Bocage, 14460 Colombelles

Tél. : 02 31 46 21 71 - Fax 02 31 46 21 72
www.ptbg.fr – contact@groupeptbg.fr

SAS AU CAPITAL DE 1 541 300 € INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION DE ROUEN-NORMANDIE ET MEMBRE DE LA COMPAGNIE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE CAEN. RCS CAEN B 478 606 205 00035 - NAF 6920 Z - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 864 786 062 05
AGRÈMENT OF 251 401 999 14

Groupe Signature
numérique de
PTBG Groupe PTBG

INAA
GROUP
ABOOLUCE
Conseils d'entrepreneurs
membre du groupement

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2019

Aux administrateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation AGE'IN relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

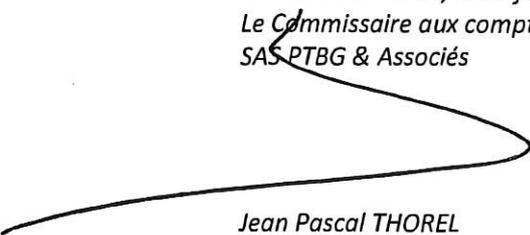
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Colombelles, le 28 février 2020

Le Commissaire aux comptes

SAS PTBG & Associés



Jean Pascal THOREL

Annexe au rapport sur les comptes annuels

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Age IN

Devise d'édition EURO

	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	45		45	45
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	4 881		4 881	24
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)				
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	4 927		4 927	70
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	4 927		4 927	70
(1) Dont droit au bail		(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	45
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Age IN

Devise d'édition EURO

	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau sur gestion propre	(1 696)	(1 286)
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	5 577	(410)
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	3 881	(1 696)
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DEDIES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	770	1 490
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	276	276
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL IV DETTES	1 046	1 766
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	4 927	70
(1) A plus d'un an	A moins d'un an	1 046
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de Résultat en liste

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Age IN

Devise d'édition EURO

	30/09/2019	30/09/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) : - Ventes de marchandises - Production vendue [biens et services]		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Dont à l'exportation : - Production stockée - Production immobilisée - Produits nets partiels sur opérations à long terme - Subventions d'exploitation - Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges - Cotisations - Autres produits	5 987	
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	5 987	
CHARGES D'EXPLOITATION (2) : - Achat de marchandises Variation de stocks - Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stocks - Autres achats et charges externes - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires et traitements - Charges sociales - Dotations aux amortissements et aux provisions - Sur immobilisations : dotations aux amortissements - Sur immobilisations : dotations aux provisions - Sur actif circulant : dotations aux provisions - Pour risques et charges : dotations aux provisions - Subventions accordées par l'association - Autres charges	410	410
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	410	410
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	5 577	(410)
PRODUITS FINANCIERS : - De participation (3) - D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) - Autres intérêts et produits assimilés (3) - Reprises sur provisions et transferts de charges - Différences positives de change - Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES FINANCIERES : - Dotations aux amortissements et aux provisions - Intérêts et charges assimilées (4) - Différences négatives de change - Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		

Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Age IN

Devise d'édition EURO

	30/09/2019	30/09/2018
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	5 577	(410)
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion		
- Sur opérations en capital		
- Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion		
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	5 987	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	410	410
EXCEDENT OU DEFICIT	5 577	(410)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat	562	950
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL	562	950
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services	562	950
- Personnel bénévole		
TOTAL	562	950

**RAPPORT d'ACTIVITE
DU FONDS DE DOTATION Age'IN
EXERCICE 2018-2019**

1. Préambule

Le fonds de dotation Age'IN a été créé en novembre 2013. La date d'arrêté des comptes est le 30 septembre de chaque année.

L'objectif d'Age'IN est de soutenir la recherche scientifique et l'innovation technologique assurant ainsi la qualité de vie des séniors.

Le but d'Age'IN est de développer des formes progressives et avant-gardistes d'accompagnement des séniors issues de la recherche médicale et de l'innovation technologique pour vivre plus longtemps et mieux.

2. Fonctionnement interne du fonds

• **Conseil Administration**

Président fondateur : Jacques Pleurmeau - Président du Groupe Hom'age

Secrétaire : Natalia Pleurmeau - Assistante de Direction

Trésorière : Corinne Debas - Directrice générale du Groupe Hom'age

Membres fondateurs :

Jacques Pleurmeau – Natalia Pleurmeau – Corinne Debas (cf ci-dessus)

Jacques Chapalain : Médecin Biologiste Retraité

Jennifer Leger : Directrice d'EHPAD (Résidence Les Pervenches de Biéville Beuville – Calvados)

Karine James : Directrice d'EHPAD (Résidence Topaze de Dozulé – Calvados)

Sandrine Cordray : Directrice d'EHPAD (Résidence Emeraude de Bourguébus – Calvados)

Ludovic Dewevre : Directeur d'EHPAD (Résidence Opale de Aube – Orne)

Thomas Renou : Directeur d'EHPAD (Résidence les deux fontaines de Fontenay Le Pesnel – Calvados)

Séverine Davenet : Directrice d'EHPAD (Résidence du Parc de Thaon – Calvados)

Christophe Blaizot : Directeur d'une cuisine centrale à Colombelles – Calvados

• **Comité Scientifique et de Veille Technologique**

Docteur Marc Goulet de Ruggy : Expert du projet INTECH

Professeur Francis Eustache : Expert du projet INCAS

Docteur Hervé Platel : Expert du projet INCAS

Dr Odile Letortu : Expert du projet INCAS

Dates de réunion et ordre du jour :

28 mars 2019 : Assemblée Générale annuelle. Exercice clos le 30 septembre 2018

11 septembre 2019 : Préparation de l'assemblée générale statuant sur les comptes 2018/2019

3. Rapports du fonds avec les tiers

3.1 Les actions de communication menées par le fonds

L'objectif de l'année était :

- 1) de mobiliser les médecins exerçant en milieu rural, loin des centres villes afin de leur faire connaître un outil innovant qu'est la télé-station.
- 2) De trouver des partenaires pour implanter cette cabine de « télésures »
- 3) Trouver un sujet de recherche sur la maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés

3.2 Liste des partenaires du fonds

Partenaires :

L'INSERM (unité 1077)

SDHE

LE GROUPE HOM'AGE

4. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants

Projet « Télésures »

Au cours de l'année 2018-2019, le fonds de dotation a poursuivi sa recherche de fonds pour développer le projet de Télésures auprès de la population en milieu semi-rural.

A ce jour, aucune action n'a été financée par le fonds faute de demande de financement.

5. Liste des libéralités reçues

Le fonds de dotation a reçu une subvention de 5.987,03 euros au cours de l'exercice.

FONDS DE DOTATION
AGE'In
SIEGE SOCIAL : Les Petites Chaussées
14112 BIEVILLE BEUVILLE
N° inscription Préfecture 2013-03

Rapport financier
Exercice clos le 30 septembre 2019

Au cours de l'exercice allant de la période du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019, le fonds de dotation Age'In a reçu une somme de 5,987 euros (mécénat d'entreprise).

Seules des personnes bénévoles sont intervenues cette année. Le fonds n'a pas embauché de personnel.

Le compte de résultat présente un bénéfice de 5 577,03 euros pour l'exercice 2018-2019.

Notre commissaire aux comptes, la Société PTBG, a certifié les comptes qui vous sont présentés.

Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'année 2019 ainsi que l'affectation du résultat positif de 5.577,03 euros de la façon suivante :

- Affectation au compte au report à nouveau débiteur d'une somme de 1.696, 25 ; ce qui aura pour effet de solder ce compte
- Affectation au compte report à nouveau créditeur d'une somme de 3.880,78 euros

Corinne Debas
Trésorière

